L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 17 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ—Une vache avant de longues cornes. Prière de la réclamer en s'adressant à Justin Marle, chemin de Gentilly près du canal de Jonkerheuil en payant les frais.
6mars—3f

DEMANDES.

LEÇONS de piano et de français.—Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçue institutrice devant l'académie de la Seine, mais des meilleures certitudes de familles de Mexico, qu'elle vient de quitter à cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désirerait trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17 mars—10f—112j

ON demande une femme de confiance comme gardienne. Bons gages et maison confortables. Le plus jeune enfant est âgé de 5 ans. S'adresser 174 rue Nouvelleme, coin Camp.
17 mars—1f

ON demande 1000 bêtes blanches moutonnes à dix dollars par pouce le Grand Prix de l'Exhibition de Rouen, un autre lieu au Musée à Dix Sous de Robinson, le 29 mars. Des prix pour le montant de 1000 seront décernés. Pour plus de renseignements s'adresser ou envoyer son nom et son adresse au directeur. 7mars—

A VENDRE.

Perdu—Le mardi gras, une chienne de chasse de deux mois, dos blanc, tête et oreilles noires, un peu de jaune mêlé au blanc, court et du poil doux. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à la Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe.
1mars—3f

A VENDRE—Une vacherie bien achalandée, contenant 28 vaches avec tous les accessoires, ainsi que la batisse et les écuries. S'adresser à Bodependance et Villeré.
14 mars—4f

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CLASSE D,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

—

PLAN EXTRAORDINAIRE,

—

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS !

1 Lot de ...	$75,000, soit $75,000
1 Lot de ...	25,000..... 25,000
1 Lot de ...	10,000..... 10,000
2 Lots de ...	6,000..... 12,000
5 Lots de ...	2,000..... 10,000
10 Lots de ...	1,000..... 10,000
20 Lots de ...	500..... 10,000
100 Lots de ...	200..... 20,000
300 Lots de ...	100..... 30,000
500 Lots de ...	50..... 25,000
1,000 Lots de ...	25..... 25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

SIGNAUX DISTINCTS.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Vênus.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marengo de la Pointe Nouvivre.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Foche de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tritons.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Conti.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin de Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent tout les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs diplômés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Carle, et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs et tentes, au papier, ex cire sont offertes aux élèves avec prix extra.

Un cours d'anglais et d'Allemand après 1 heure.
17 lect—15f15

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 17 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ—Une vache avant de longues cornes. Prière de la réclamer en s'adressant à Justin Marle, chemin de Gentilly près du canal de Jonkerheuil en payant les frais.
6mars—3f

DEMANDES.

LEÇONS de piano et de français.—Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçue institutrice devant l'académie de la Seine, mais des meilleures certitudes de familles de Mexico, qu'elle vient de quitter à cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désirerait trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17 mars—10f—112j

ON demande une femme de confiance comme gardienne. Bons gages et maison confortables. Le plus jeune enfant est âgé de 5 ans. S'adresser 174 rue Nouvelleme, coin Camp.
17 mars—1f

ON demande 1000 bêtes blanches moutonnes à dix dollars par pouce le Grand Prix de l'Exhibition de Rouen, un autre lieu au Musée à Dix Sous de Robinson, le 29 mars. Des prix pour le montant de 1000 seront décernés. Pour plus de renseignements s'adresser ou envoyer son nom et son adresse au directeur. 7mars—

A VENDRE.

Perdu—Le mardi gras, une chienne de chasse de deux mois, dos blanc, tête et oreilles noires, un peu de jaune mêlé au blanc, court et du poil doux. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à la Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe.
1mars—3f

A VENDRE—Une vacherie bien achalandée, contenant 28 vaches, avec tous les accessoires, ainsi que la batisse et les écuries. S'adresser à Bodependance et Villeré.
14 mars—4f

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CLASSE D,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu.....	$495,464 05
Primes sur risques de mer.....	41,553 52
Primes sur risques de rivières.....	9,930 38
	$546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1885, acquises en 1885.....	152,925 00
	$699,850 95
A déduire:	
Primes remboursées et réduction (balte).....	$24,640 18
Réassurances.....	107,189 75
Primes sur risques non terminées.....	136,280 00
	268,109 93
Primes nettes acquises.....	$431,741 02
A ajouter: Intérêts et profits et pertes.....	49,041 56
	$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu.....	$295,817 06
de marine.....	25,755 20
de rivière.....	3,112 66
Pertes non ajustées.....	75,560 00
	$398,184 92
Commission d'agences.....	75,402 11
Dépenses d'agences.....	8,865 20
Taxes et licences.....	3,002 89
Dépenses de bureau.....	28,272 46
Dépenses casuelles.....	3,496 72
	$517,124 60
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885.....	$36,342 02
	$15,000 00

ACTIF.

Argent en caisse.....	$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0	71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans.....	52,000 00
$48,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans.....	57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.....	15,000 00
	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement.....	17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe.....	54,632 74
Prêts sur hypothèque.....	54,881 14
Effets à recevoir.....	2,885 00
Bons, actions et autres valeurs.....	12,819 52
Meubles et installations de bureaux.....	2,500 00
	$463,077 98

PASSIF

Capital payé plein.....	$300,000 00
Dividendes non réclamés.....	2,640 00
Pertes non réglées.....	75,500 00
Pertes sur risques non expirées.....	136,280 00
	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

20 janv—1m

SIGNAUX DISTINCTS.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Vênus.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marengo de la Pointe Nouvivre.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Foche de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tritons.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Conti.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin de Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent tout les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs diplômés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Carle, et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs et tentes, au papier, ex cire sont offertes aux élèves avec prix extra.

Un cours d'anglais et d'Allemand après 1 heure.
17 lect—15f15

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

—

PLAN EXTRAORDINAIRE,

—

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS !

1 Lot de ...	$75,000, soit $75,000
1 Lot de ...	25,000..... 25,000
1 Lot de ...	10,000..... 10,000
2 Lots de ...	6,000..... 12,000
5 Lots de ...	2,000..... 10,000
10 Lots de ...	1,000..... 10,000
20 Lots de ...	500..... 10,000
100 Lots de ...	200..... 20,000
300 Lots de ...	100..... 30,000
500 Lots de ...	50..... 25,000
1,000 Lots de ...	25..... 25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

SIGNAUX DISTINCTS.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Vênus.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marengo de la Pointe Nouvivre.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Foche de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tritons.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Conti.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin de Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent tout les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs diplômés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Carle, et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs et tentes, au papier, ex cire sont offertes aux élèves avec prix extra.

Un cours d'anglais et d'Allemand après 1 heure.
17 lect—15f15

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.
No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—	
On fire risks.....	$232,018 08
On marine risks.....	12,821 98
On river risks.....	14,786 77
Total primiums.....	$260,626 83
Less unearned premiums.....	72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885.....	$188,309 83
LOSS PAID.	
On fire risks.....	$88,486 91
On marine risks.....	2,490 26
On river risks.....	7,579 44
Taxes and expenses, less interest.....	28,786 34
Reinsurance and return premiums.....	28,632 98
	$155,975 93
Profit.....	$32,333 90

The company has the following assets:

Real estate.....	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks.....	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge.....	124,446 06
Bills receivable.....	56,226 22
Premiums in course of collection.....	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company.....	11,362 50
Judgments.....	4,335 00
Cash on hand.....	39,822 13
	$616,410 07
Less outstanding liabilities.....	$273,579 23
	$10,606 87
Balance divided as follows:	
Surplus to policyholders.....	$100,000 00
Balance to the stockholders.....	$273,579 37
	$10,606 87

The above statement is a just, true and correct transport from the books of the company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, } Parish of Orleans, City of New Orleans. }

Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Laitande,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas. Laitte,	Aiden McLellan,
A. D. Chaffraix,	B. W. Taylor.

13lin—

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, } Etat de la Louisiane. }

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les écritures nécessaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de la Charte précitée, qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat le 1er jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $298,250 00

Montant des timbres judiciaires reçus entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres..... $100,000 00

Montant des timbres judiciaires entres les mains de l'Agent Fiscal du 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 1er jour du mois de janvier 1885, Cent soixante-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt cts..... $169,065 23

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885, Cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, Trois cent soixante-sept mille trois cents quinze piastres vingt-trois cts..... $367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, Quatre-vingt mille sept cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts..... $93,735 86

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé du 1er jour de janvier 1885, dix mille six cent six piastres, quatre-vingt-sept cts..... $10,606 87

Balance des timbres judiciaires entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..... $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçus entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt-sept cts..... $10,606 87

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts..... $364,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, ainsi qu'émis sous mon warrant en date du 1er jour de janvier 1885 et pour les objets ci-après établis savoir:

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-quatre cts..... $ 5,164 54

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds ainsi du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents..... $94,304 45

Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents..... $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31ème jour de décembre 1885, inclusivement, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts..... $364,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, ainsi émis sous mon warrant en date du 1er jour de janvier 1885 et pour les objets ci-après établis savoir:

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-quatre cts..... $ 5,164 54

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds ainsi du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents..... $94,304 45

Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents..... $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31ème jour de décembre 1885, inclusivement, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts..... $364,186 24

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boites.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, et rue l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Fouchet.
9 Coin des rues Hampton et Coliseé.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Corché Jefferson, rue de Pontchartrain
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Coliseé et Iena
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossé
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Louline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre de le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Antoine Delesparre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,054.—Division E.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 5 mars 1886 et signé le 12 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de la Bourse Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 13 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans cette paroisse, à main droite du chemin Gentilly, à une distance d'environ neuf à dix milles de cette ville, ayant cinq arpents de face sur environ dix-huit arpents de profondeur—divisée en cinq morceaux ou lots désignés par les Nos. 72, 74, 76, 78 et 80 d'après plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mars 1859 et déposé dans le bureau de E. Bonny, notaire.

Acheté de Mme Mary Parker, conformément à un acte pardevant Michael Hahn, ex notaire public, le 5 octobre 1862, Enregistré au bureau des Aliénations, Livre 87, Folio 547.)

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
17mars—17,24,31—7,14,17avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans l'Ilet borné par les rues Philips, Sorapuru et Waters ou débarcadère public, et la rue Lesseps avec les améliorations et dépendances, etc., ainsi que le droit de patente et franchises.

E. F. Del Bondio vs. Southern Manufacturing and Exporting Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Orléans.—No 17,024—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la